

Harmonie Mutuelle organise 1 atelier prévention santé « Apprendre les gestes de premiers secours à l'enfant » Samedi 13 avril 2019 à l'Espace Familles de la CAF 25 rue Firmin Delage à Limoges

Harmonie Mutuelle, avec son programme de prévention « la santé de votre enfant », répond aux besoins d'accompagnement des parents d'enfant de moins de 6 ans.

Le samedi 13 avril de 9 h 00 à 13 h 00, un atelier d'initiations aux premiers secours, gratuit et sur inscription, leur est proposé à l'Espace Familles de la CAF, situé au 25 rue Firmin Delage à Limoges.



Un atelier pédagogique pour former les parents aux premiers secours

Plus l'enfant grandit et donc acquiert de l'autonomie, plus les risques d'accidents domestiques augmentent. Il est donc important d'avoir les bons réflexes en cas d'accidents et surtout de savoir comment les éviter. Au cours de cet atelier, un formateur de premiers secours apprendra aux participants à pratiquer les gestes d'urgence face aux principales situations à risque.

« Grâce à la prévention, on peut éviter de nombreux accidents domestiques dont sont victimes les enfants, principalement ceux de moins de 3 ans. Le risque zéro n'existe pas, c'est pourquoi connaître les gestes de premiers secours en cas d'étouffement, hémorragie, plaie, brûlure simple, ou si l'enfant est inconscient, permet de sauver des vies. Chose très importante, la formation des parents et grands-parents permet de supprimer tous les gestes dangereux effectués par manque de connaissances. Il n'y a rien de plus précieux au monde qu'un enfant. Quoi de mieux après avoir donné la vie, que de la protéger au maximum. »

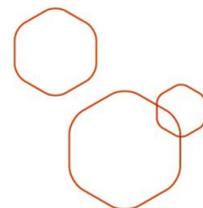
Isabelle Lhomme, responsable prévention d'Harmonie Mutuelle – Région Sud-Ouest

8 modules seront abordés :

- Module 1 : Les risques d'accidents domestiques
- Module 2 : Protéger alerter
- Module 3 : De protéger à prévenir
- Module 4 : L'empoisonnement (l'enfant inconscient qui respire)
- Module 5 : L'électrocution (l'enfant inconscient qui ne respire pas)
- Module 6 : L'hémorragie
- Module 7 : La brûlure simple
- Module 8 : La plaie simple

À l'issue de l'atelier, chaque participant repartira avec le guide « grandir en toute sécurité » et « le memo des gestes de soins et de premiers secours à l'enfant » créés par Harmonie Mutuelle.

**Afin de garantir la qualité des initiations, le nombre de places est limité.
L'inscription est gratuite et obligatoire, et se fait auprès de l'Espace Familles
par téléphone au 05 55 43 40 14.**



À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,6 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises clientes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Près de 1000 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

À propos du groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie fonction publique, Harmonie mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : produits et services, soins, accompagnement.

À côté de l'assurance et de l'offre de soins et de services, le Groupe Arcade-VYV s'affirme comme le 3^e pilier du Groupe VYV. Issu du rapprochement avec le Groupe Arcade en janvier 2019, le Groupe Arcade-VYV gère 170 000 logements et compte construire un modèle unique et innovant d'habitat social au service du mieux-vivre.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



Contacts presse Région Sud-Ouest :

Florence Millet - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

Isabelle Lhomme - 06 85 31 22 21 - isabelle.lhomme@harmonie-mutuelle.fr

Anne-Francine Gieudes - 06 33 90 63 86 - anne-francine.gieudes@harmonie-mutuelle.fr